



Le désherbage alternatif

Depuis trois ans, la commune n'utilise plus de produit herbicide, sauf pour le cimetière.

Afin d'aller encore plus loin dans cette démarche, le service espaces verts procède à des tests d'enherbement des allées et des plantations de sedum inter tombes afin de tendre vers le zérophyto.

En liaison avec le document de gestion différenciée, nous aimerions mettre en place un plan de gestion de l'herbe, nous permettant d'inventorier les diverses pratiques de désherbage alternatif à appliquer en fonction des endroits, des revêtements et des fréquences de passage.

Ce plan sera évolutif. Il permettra à l'ensemble de l'équipe municipale de s'adapter en faisant évoluer nos pratiques, nos objectifs et nos mentalités.

L'acquisition de matériel de désherbage alternatif : une solution pour aller plus loin



Afin de lutter contre la pollution de l'eau par les pesticides sur la commune, la municipalité fait l'acquisition de matériel de désherbage.

La voirie est désherbée de manière mécanique (plochage, broyage, réciprocatif) et au gaz (ripogreen).

Il en est de même avec les terrains et chemins stabilisés.

L'objectif d'acquisition de ce matériel est de poursuivre notre démarche vers le zérophyto, mais cela ne se fera pas sans une réelle conscience collective.

En effet, les pratiques d'entretien traditionnelles chassent la nature de nos espaces publics. La notion du PROPRE envahit nos rues, ruelles, excluant toutes mauvaises herbes.

Même si les abords de bâtiments publics sont entretenus de façon plus attentive, certaines espèces spontanées qui poussent dans une fissure de voirie ou le long d'un mur peuvent être conservées.



Ruine de Rome – Centaureus – Pavot

La gestion de l'herbe participe à la végétalisation de l'espace.

Une meilleure gestion de l'eau

Les agents communaux mettent tout en œuvre pour économiser les ressources naturelles et notamment l'eau. Pour ce faire différentes techniques culturales sont appliquées :

- Plantations d'arbustes et de vivaces ;
- Mise en place de paillage ;
- Utilisation d'engrais organique ;
- Installation de récupérateur d'eau de pluie sur chaque parcelle des Jardins familiaux.

Le service technique est doté d'une réserve d'eau de 800 m³ alimentées par les différentes fontaines du service. Cette réserve d'eau est équipée d'une station de pompage nous permettant d'arroser nos différents massifs et espaces verts, ainsi que de laver les différents véhicules de service.

240 m³ d'eau sont nécessaires chaque année pour les massifs. Cette cuve nous permet donc d'être autonomes.

Les jardins familiaux

La commune abrite 26 parcelles dans le cadre des Jardins familiaux qui sont répartis sur deux sites : les Jardins rue Verlainne et les Jardins rue Aristide Briand.

Il s'agit d'un véritable lieu de vie et d'échanges où poussent légumes, fruits et fleurs.

Chaque parcelle des Jardins Verlainne est équipée d'un chalet individuel et d'un récupérateur d'eau de pluie qui ont été financés par la commune.

Le retour à des pratiques raisonnées pour la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité

Au-delà d'une gestion économe et responsable avec l'utilisation de paillasses, de récupération d'eau, de fleurissement raisonné, la commune n'utilise ni insecticide ni fongicide. Préserver la biodiversité implique une intervention limitée sur la nature. C'est dans cette optique que Tomblaine pratique des fauches tardives sur les espaces rustiques et naturels.

On trouve désormais des variétés qui s'étaient naturellement éliminées, phénomène dû aux tontes rases.

Outre une flore intéressante, c'est également une faune que l'on souhaite préserver, c'est dans cette optique que plusieurs boîtes à mésanges et zones refuges (pierriers, tas de branches) ont été installés dans le parc Brassens, l'Espace Naturel Sensible et les écoles.

Valorisation des déchets



Les agents du service technique sont sensibilisés au recyclage des déchets qui sont triés et ramenés au déchetterie.

La totalité des déchets verts (66,38 tonnes en 2018) sont ramené vers une plate-forme de compostage. Le cimetière est doté de quatre bacs de déchets verts afin d'inciter la population au tri.

Des colonnes de tri sont à disposition de la population.



Vers plus de communication avec la population

Le site Internet de la commune réserve une rubrique spécifique au cadre de vie et développement durable au travers de :

- L'Espace Naturel Sensible ;
- Le fleurissement ;
- Le tri des déchets ;
- Les subventions pour acquisition de capteur solaire et récupérateur d'eau.

Régulièrement, le site Internet met en avant les actions menées sur le territoire communal.

Le bulletin municipal propose systématiquement un article permettant de retrouver des informations variées sur le respect de l'environnement et sur les gestes écocitoyens du quotidien.

L'Espace Naturel Sensible s'est doté de plusieurs panneaux d'information pédagogique sur la faune et la flore de cet espace courant 2019.

Des panneaux in situ sont installés au niveau du parc Brassens pour sensibiliser chaque promeneur sur les fauchages tardifs et l'intérêt écologique des mares. Ils apportent quelques éléments d'explication sur le fonctionnement des organismes auxiliaires, des habitants de la mare et les végétaux des prairies urbaines.



Exemple de panneau implanté au Parc Georges Brassens

18



Exemples de signalétique implantée à l'Espace Naturel Sensible



La mise en place de thématique pour nos espaces verts

En 2018, le choix s'est porté sur la mise en place d'hôtels à insectes.

Notre objectif est de susciter la curiosité de chacun, d'installer le dialogue et l'échange autour du principe de préservation et protection de la biodiversité.

Deux matinées sont organisées sur la commune pour la restitution de compost.

Une matinée « Propreté » avec des bénévoles est proposée pour le ramassage de déchets à l'Espace Naturel Sensible.



19

Les animations pédagogiques tournées vers les enfants

La commune, en lien avec les écoles maternelles et élémentaires ainsi que le centre de loisirs, organise des actions tournées vers le respect de la nature et la prise de conscience collective d'agir ensemble.



Boîtes à livres, nichoirs, jardins potagers, composteurs, récupérateurs d'eau de pluie.

Concours des maisons fleuries



La commune organise son propre concours interne des maisons fleuries. Il s'agit pour nous de faire participer la population à une réflexion globale d'embellissement.

De juillet à septembre, les membres du jury effectuent des passages dans les rues de Tomblaine afin de relever les décorations florales de chacun.

Les catégories sont :

- Maisons avec jardins visibles de la rue ;
- Balcons et terrasses ;
- Fenêtres et murs.

Chaque année à l'automne, la municipalité met à l'honneur tous les Tomblainois et Tomblainoises qui se sont investis à l'embellissement de leur quartier en leur décernant un prix au cours d'une sympathique et conviviale rencontre.

